Image not found or type unknown

ACCIDENT DU TRAVAIL +INAPTITUTE+CONTRAT DE TRAVAIL

Par **DJE**, le **06/04/2010** à **18:02**

Bonjour et Merci!suji kenzo pour m'avoir répondu sur ce blog en se qui concerne mon accident je pense que je vais prendre contact le chsct et dp,ou si non avec un avocat pour les prud'hommes.Car normalement si ils étaient au courant de mon handicap et en plus ce n'était pas mon poste de travail le jour de mon accident et je pense aussi qu'ils sont fait une réserve par rapport a mon accident lors de la déclaration a la CPAM qui ma mis en maladie au bout de 7 de AT ET 2 mois non payé donc l'affaire sera d'autant plus compliqué.Mais si quelqu'un peut m'aider les conseils sont les bienvenue,merci a bientot.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés